



JBL

**GAGNE UN
SÉJOUR VIP À**



PARTICIPER



GAGNE UN SÉJOUR VIP À JBL SNOW PARTY

PARTICIPER

Conditions générales

Conditions générales complètes à retrouver sur www.jbl.com/snowparty.

A gagner :

Le prix sera decerné aux gagnants sélectionnés au hasard parmi tous les participants éligibles :

L'un des quatre-vingt-dix (90) forfaits voyage pour deux (2) personnes (âgées de dix-huit ans ou plus) à Val-Thorens (France) pour la JBL Snow Party, qui aura lieu du 2 avril 2020 au 5 avril 2020.

Compris dans le séjour :

- Deux entrées à la JBL Snow Party à Val Thorens, France
- Deux billets d'avion aller/retour en classe économique vers/depuis l'aéroport de départ le plus proche de la résidence du gagnant à l'aéroport de destination de Genève (Suisse) ou Lyon (France), déterminé par le commanditaire à son entière discrétion (ou autre forme de transports si aucun vol disponible depuis le lieu de départ du gagnant)
- Trois nuits d'hôtel dans une chambre double à l'hotel Club Med Val Thorens Sensations
- Le transport terrestre entre l'hotel et l'aéroport de Genève ou Lyon
- La nourriture et boissons fournies pour certains événements à certains jours/heures
- La location de skis pour la période du 3 avril au 5 avril 2020
- Cadeaux variés

Participants admissibles :

Le jeu concours est ouvert aux personnes physiques de 18 ans résidant dans le pays participant et plus ayant acheté un produit JBL entre le 4 novembre 2020 et le 23 février 2020. Les inscriptions se clôturent le 23 février 2020 à 23h59, heure d'Europe centrale. Les gagnants sont prévenus par email ou téléphone au plus tard le 1^{er} mars 2020 aux coordonnées fournies dans le formulaire de participation. Le gagnant doit répondre dans les 48 heures après réception du message en question. Au-delà de ce délai, le commanditaire peut remettre le prix pour un nouveau tirage au sort.

La participation au jeu concours est unique. Les participants ne peuvent s'inscrire qu'une seule fois (1 adresse email et 1 adresse IP). Le participant doit être en mesure de présenter une preuve d'achat ainsi qu'une pièce d'identité pour finaliser son inscription en cas de tirage au sort.

Période de jeu :

Il est possible de participer du 1^{er} décembre 2019 jusqu'au 23 février 2020 à 23h59, heure d'Europe centrale.

Comment participer ?

Pour participer, les Participants admissibles doivent accéder au site Web de JBL, et s'inscrire au Jeu-concours, sur www.jbl.com/snowparty. Les participants devront fournir leur nom, e-mail et numéro de téléphone où ils sont joignables. Une seule participation par personne physique est autorisée.

Les gagnants seront avisés le 1^{er} mars 2020, en utilisant l'adresse e-mail ou le numéro de téléphone fourni dans le formulaire de participation. Le gagnant doit répondre dans les 48 heures suivant la réception de cette annonce.

Les réclamations concernant le Jeu-concours peuvent être adressées à HARMAN Consumer Nederland B.V., 1101 CN, Herikerbergweg 9, Amsterdam aux Pays-Bas ou sur la page JBL.COM/SNOWPARTY